RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

Commune recherchée :

38200 Vienne

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

INONDATION	sur ma commune : EXISTANT
REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
SÉISME	sur ma commune : MODÉRÉ
MOUVEMENTS DE TERRAIN	sur ma commune : EXISTANT
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : MODÉRÉ
RADON	sur ma commune : IMPORTANT

5 Risques technologiques identifiés :

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	sur ma commune : CONCERNÉ
CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	sur ma commune : CONCERNÉ
NUCLÉAIRE	sur ma commune : CONCERNÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

38200 Vienne

POLLUTION DES SOLS

sur ma commune :

CONCERNÉ

RUPTURE DE BARRAGE

sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Vienne

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
  Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau: Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc).
- Par ruissellement et coulée de boue
  L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.
- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
  On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.

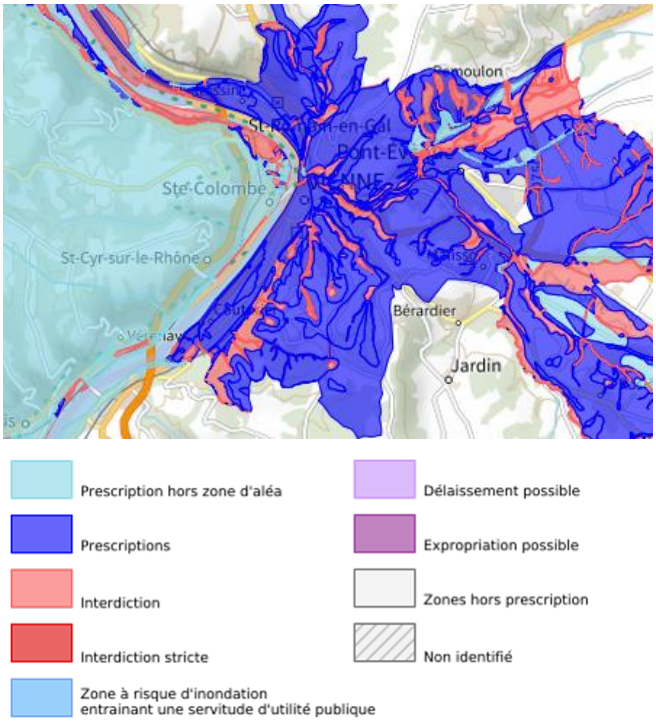

Informations détaillées :

PPRN : PPR - Vienne (38DDT20030043)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR - Vienne a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Inondation
Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
Par ruissellement et coulée de boue
Par remontées de nappes naturelles
Ce PPR couvre également les aléas suivants :
Mouvements de terrain
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
Date de prescription : 27/08/2003
Date d'approbation : 13/02/2006
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

Risque d'inondation sur Vienne

TRI : Vienne

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 42DREAL20160001

AZI : Atlas des zones inondables du Rhône en aval de Lyon, dans les

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

DDRM : DDRM38

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation
- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue

Mouvement de terrain
- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)
- Affaissements et effondrements d'origine naturelle (cavités souterraines)
- Eboulement ou chutes de pierres et de blocs
- Glissement de terrain
- Avancée dunaire
- Tassements différentiels

Inondation
- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
- Par ruissellement et coulée de boue

16 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1503998A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/11/2014	04/03/2015
INTE1503998A	Inondations et/ou Coulées de Boue	12/10/2014	04/03/2015
IOCE0826373A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/09/2008	07/11/2008
IOCE0771383A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/06/2007	25/11/2007
INTE0500890A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/04/2005	30/12/2005
INTE0400157A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/07/2003	20/03/2004
INTE0300234A	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/11/2002	22/05/2003
INTE9300601A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/10/1993	24/10/1993
INTE9400127A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	24/03/1994
INTE9000196A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/02/1990	24/05/1990
ECOZ890006A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/06/1988	03/03/1989
NOR19860122	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/09/1985	06/02/1986
NOR19830621	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/04/1983	24/06/1983
NOR19830720	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/04/1983	26/07/1983

Risque d'inondation sur Vienne

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
NOR19821224	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/11/1982	26/12/1982
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Vienne

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.
Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Vienne

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).

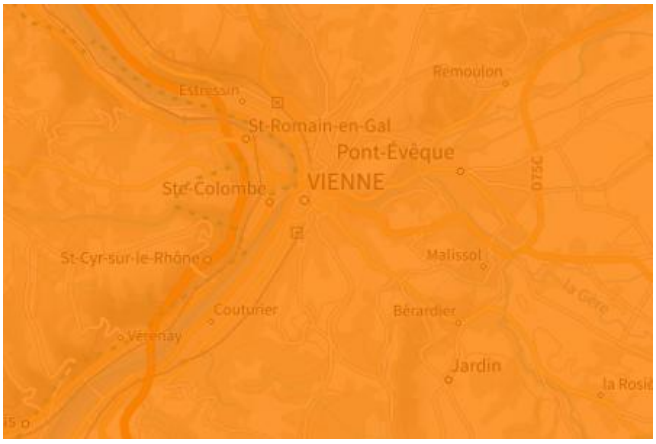

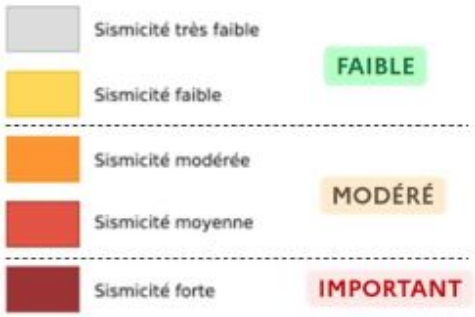

Informations détaillées :

DDRM : DDRM38

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Séisme

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

38200 Vienne

Risque de mouvements de terrain sur Vienne

Risque sur la commune EXISTANT

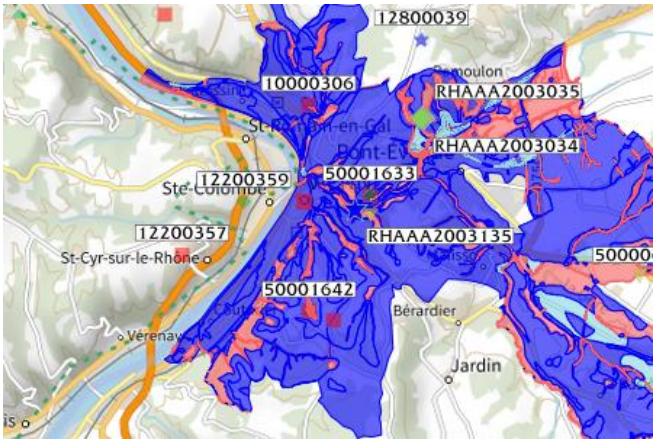

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.
Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement
- Eboulements ou chutes de pierres et de blocs.
  Action de l'érosion, des conditions météorologiques et des systèmes racinaires sur les flancs rocheux, entrainant le détachement de pierres et blocs.
- Glissements de terrain.
  Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries

Informations détaillées :

Risque de mouvements de terrain sur Vienne

PPRN : PPR - Vienne (38DDT20030043)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR - Vienne a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Mouvement de terrain
Eboulement ou chutes de pierres et de blocs
Glissement de terrain
Ce PPR couvre également les aléas suivants :
Inondation
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
Date de prescription : 27/08/2003
Date d'approbation : 13/02/2006
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

DDRM : DDRM38

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)
Eboulement ou chutes de pierres et de blocs
Glissement de terrain

3 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9300655A	Glissement de Terrain	05/10/1993	15/12/1993
NOR19830621	Glissement de Terrain	30/04/1983	24/06/1983
NOR19830720	Mouvement de Terrain	24/04/1983	26/07/1983

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.
Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Vienne

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

Risque radon sur Vienne

Risque sur la commune IMPORTANT

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

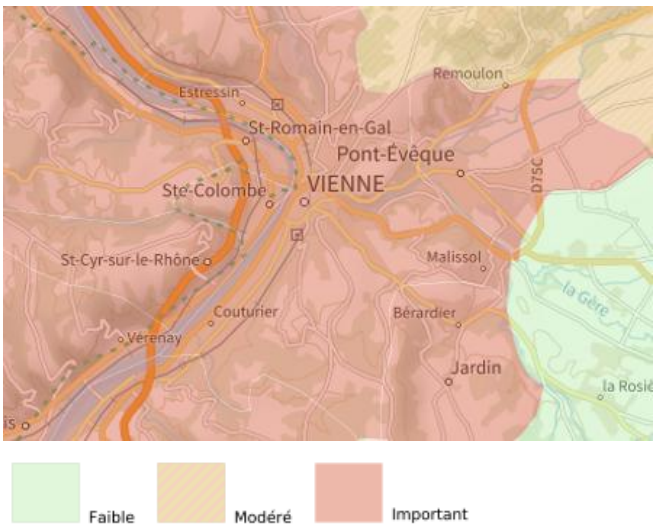

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Vienne

Risque sur la commune CONCERNÉ

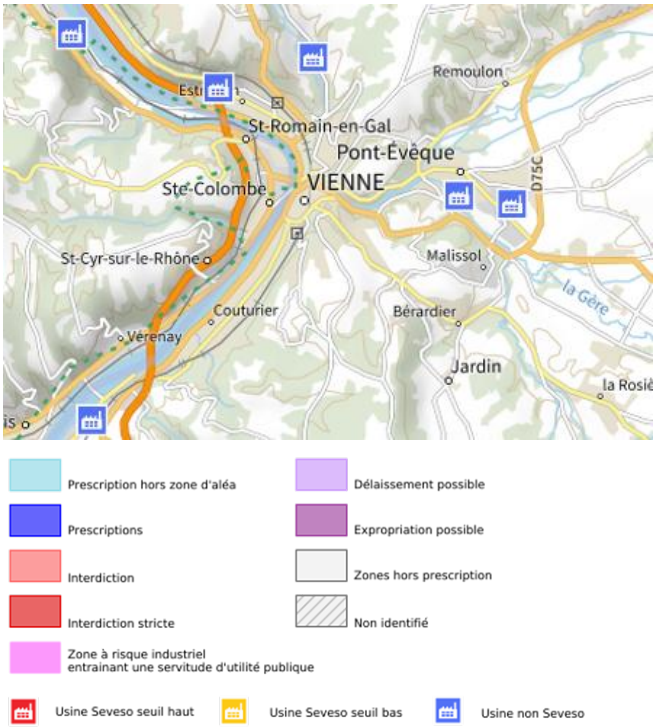

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.
Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.
Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Informations détaillées :

3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
AHLSTROM LA GERE	Non Seveso
HIRSCH FRANCE	Non Seveso
CANDIA	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Vienne

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

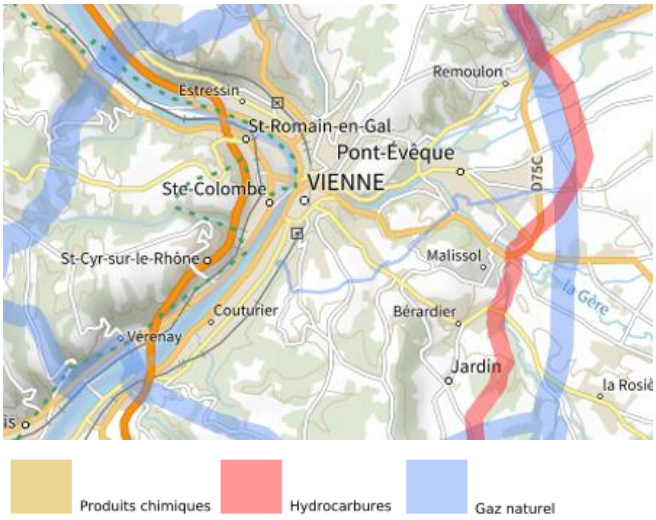

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Vienne

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.

- Centrale nucléaire de production d'électricité
- Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iode
- Gestion des déchets radioactifs
- Gestion des déchets radioactifs avec risque iode
- Cycle du combustible
- Cycle du combustible avec risque iode
- Activités de recherche
- Activités de recherche avec risque iode
- Installation en démantèlement
- Installation en démantèlement avec risque iode
- Autres activités industrielles

Informations détaillées :

Campagne iode 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site santé.fr.

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité

1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque Iode
Centrale nucléaire de Saint-Alban / Saint-Maurice	SAINT-MAURICE-L'EXIL	EDF	Oui

Risque de pollution des sols sur Vienne

Risque sur la commune CONCERNÉ

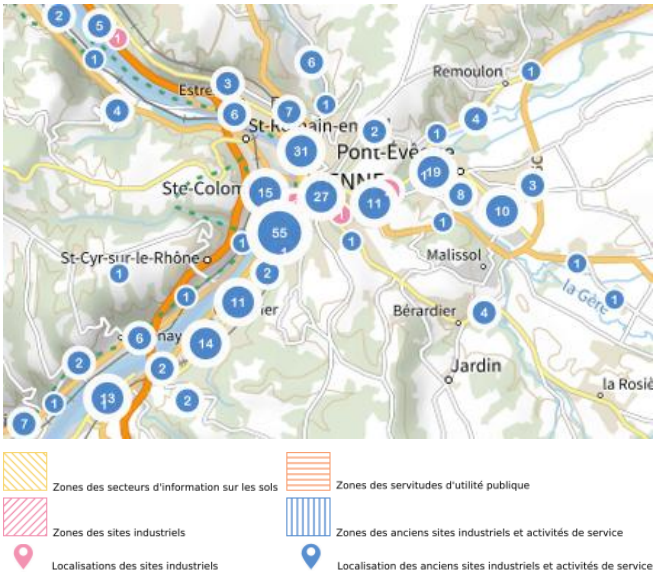

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 servitude(s) d'utilité publique sur la commune
  Les servitudes d'utilité publique sont des limitations administratives au droit de propriété et d'usage du sol. Elles entrainent soit des mesures conservatoires et de protection, soit des interdictions, soit des règles particulières d'utilisation ou d'occupation du sol.
- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
  L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 6 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
  Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 231 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
  La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.

Informations détaillées :

SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

SUP :

Votre commune contient au moins un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque rupture de barrage sur Vienne

Risque sur la commune CONCERNÉ

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.

Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :

DDRM : DDRM38

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Rupture de barrage

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

16 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10000306	Glissement	Coteau de Béchevienne.
50001630	Chute de blocs / Eboulement	MONTEE ST MARCEL
50001631	Chute de blocs / Eboulement	USINE A GAZ
50001632	Glissement	MONTEE DE COUPE-JARRET
50001633	Chute de blocs / Eboulement	MONTEE BON ACCUEIL
50001634	Chute de blocs / Eboulement	BOULEVARD MAUPAS N°88 ET 88 B
50001635	Chute de blocs / Eboulement	CHEMIN COMBE DE CHANTE-MERLE
50001636	Chute de blocs / Eboulement	R.D DE LA CEVENNE
50001637	Coulée	
50001638	Glissement	RUE DE LA POTERNE.QUARTIER DE
50001639	Glissement	-DE TOUS COTES- SURLE TERRITOI
50001640	Glissement	AU 84 DU BVD MAUPAS
50001641	Glissement	RTE DU NOUVEL HOPITAL DE VIENN
50001642	Glissement	COUPE-JARRET
50001643	Coulée	CD 41
50001644	Glissement	"LA TURPINIERE" PARCELLE N°321

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

1 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
RHAAA2003135	ouvrage civil	vienne

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

6 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000912101	Station de remplissage GNV et Parking EDF GDF Services	En cours
SSP001047201	FIMALAC (Ex. CLAC)	En cours
SSP001068401	ERDF	En cours
SSP001154701	Station Service TOTAL	Clôturée
SSP001153101	OIL FRANCE (ex. SHELL)	Clôturée
SSP000395301	Ancienne Mine de la Butte Sainte-Blandine	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

231 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4088050	FIMALAC (EX C.L.A.L.)	En arrêt	
SSP4085683	ERDF	En arrêt	
SSP4054623	Usine textile	En arrêt	
SSP4054582	Station "Relais Azur"	Indéterminé	
SSP4054581	Station-service et garage	En arrêt	
SSP4054580	Station service, entretien de véhicules	Indéterminé	
SSP4054558	Coopérative agricole avec DLI	Indéterminé	
SSP4054557	Carrosserie, garage, anc. Atelier de	Indéterminé	
SSP4054503	Station-service, anc. Ecuries	Indéterminé	
SSP4054502	Garage avec desserte	Indéterminé	
SSP4054501	Garage avec carrosserie et station-	Indéterminé	
SSP4054500	Laverie et pressing avec dégraissage à	Indéterminé	
SSP4054499	Travail du polystyrène avec DLI; anc.	Indéterminé	
SSP4054498	Garage FIAT avec desserte	Indéterminé	
SSP4054497	Dépôt de ferrailles	En arrêt	
SSP4054496	Garage avec desserte	Indéterminé	
SSP4054495	Construction de matériel électrique	Indéterminé	
SSP4054494	Garage PEUGEOT et station-service	Indéterminé	
SSP4054493	Garage avec dépôt de carcasses de	Indéterminé	
SSP4054422	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP4054421	Carrosserie, peinture	Indéterminé	
SSP4054420	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4054418	Garage carrosserie, anc. Travail des	Indéterminé	
SSP4054417	Miroiterie	Indéterminé	
SSP4054416	Garage; anc. Garage et station service	En arrêt	
SSP4054397	Verrerie	En arrêt	
SSP4054396	Teinturerie et dégraissage	Indéterminé	
SSP4054388	Travail des métaux avec générateur	En arrêt	
SSP4054387	Tannerie et dépôt de cuirs verts	Indéterminé	
SSP4054386	Carrosserie, anc. Garage	Indéterminé	
SSP4054385	Garage, anc. Carrosserie, anc. Garage	Indéterminé	
SSP4054384	Réparation de véhicules et desserte de	Indéterminé	
SSP4054383	Garage de réparations automobiles	Indéterminé	
SSP4054375	Entreprise de Travaux Publics avec	Indéterminé	
SSP4054374	Fabrique de marbres pour voitures, anc.	Indéterminé	
SSP4054373	Imprégnation du bois	Indéterminé	
SSP4054271	Vente de combustibles	Indéterminé	
SSP4054199	Tôlerie, serrurerie, travail des métaux	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4054197	DLI dans une gare	Indéterminé	
SSP4054196	Mécanique, soudure, carrosserie,	Indéterminé	
SSP4054195	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4054194	Atelier de constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP4054193	Frigorification (avec transformateur	Indéterminé	
SSP4054192	Dépôt de Fuel Oil Domestique	Indéterminé	
SSP4054191	Application de peinture, vernis	Indéterminé	
SSP4054190	Travail du bois et des métaux	Indéterminé	
SSP4054189	Teinturerie, dégraissage	En arrêt	
SSP4054188	DLI	Indéterminé	
SSP4054187	Garage avec desserte, anc. DLI dans une	Indéterminé	
SSP4054186	Mégisserie	Indéterminé	
SSP4054185	Pressing	Indéterminé	
SSP4054184	DLI	Indéterminé	
SSP4054182	Atelier de réparations auto et travail du	Indéterminé	
SSP4054181	Garage de restauration de véhicules	Indéterminé	
SSP4054179	Dépôts de liquides inflammables dans	En arrêt	
SSP4054178	Dépôt de véhicules hors d'usage et	Indéterminé	
SSP4054177	DLI	Indéterminé	
SSP4054176	Imprimerie sur étoffes	Indéterminé	
SSP4054175	Chromage	Indéterminé	
SSP4054174	Entretien auto	Indéterminé	
SSP4054172	Chaudronnerie, tôlerie, travail des	Indéterminé	
SSP4054169	Garage et station service	Indéterminé	
SSP4054128	Transport de marchandises avec	Indéterminé	
SSP4054127	Laverie	Indéterminé	
SSP4054126	Garage automobile avec application de	Indéterminé	
SSP4054125	Fabrication d'écrins métalliques gainés	Indéterminé	
SSP4054124	Réparations autos et garage	Indéterminé	
SSP4054123	DLI pour un four de sèchage de plâtre	Indéterminé	
SSP4054122	DLI dans un atelier de confection	Indéterminé	
SSP4054121	DLI	Indéterminé	
SSP4054120	Desserte privée	Indéterminé	
SSP4054119	Garage, atelier de peinture	Indéterminé	
SSP4054118	"Gare routière de marchandises", garage	Indéterminé	
SSP4054117	Garage, carrosserie, peinture, anc.	Indéterminé	
SSP4054116	Atelier de tuyauterie; anc. Dépôt du site	Indéterminé	
SSP4054115	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP4054114	Garage et application peinture	En arrêt	
SSP4054113	Constructions de machines textiles	Indéterminé	
SSP4054112	Distribution de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4054111	Atelier de réparation de radiateurs	Indéterminé	
SSP4054110	Atelier d'enduction d'adhésifs sur films	Indéterminé	
SSP4054109	Atelier de constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP4054108	Atelier de carrosserie industrielle	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4054107	DLI	Indéterminé	
SSP4054106	Atelier d'usinage	Indéterminé	
SSP4054078	"La Maison du Chrysanthème" avec DLI	Indéterminé	
SSP4054077	Dépôt de matières plastiques	En arrêt	
SSP4054076	Travail du bois et imprégnation	Indéterminé	
SSP4054075	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP4054074	Garage avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4054073	Station service avec vulcanisation	Indéterminé	
SSP4054072	Carrosserie, anc. DLI dans une	Indéterminé	
SSP4054071	Atelier de carrosserie automobile	Indéterminé	
SSP4054070	Carrosserie, tôlerie, peinture et DLI	Indéterminé	
SSP4054069	Teinturerie et dégraissage	Indéterminé	
SSP4054068	Mécanique auto	Indéterminé	
SSP4054067	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP4054066	Teinturerie et dégraissage	Indéterminé	
SSP4054065	Atelier d'impression sur draps	Indéterminé	
SSP4054064	Laverie	Indéterminé	
SSP4054063	Pressing nettoyage à sec	Indéterminé	
SSP4054062	"Laverie libre-service", anc. Epicerie	Indéterminé	
SSP4054061	Garage avec débit de carburants	Indéterminé	
SSP4054060	Garage de véhicules automobiles avec	Indéterminé	
SSP4054059	Tannerie	Indéterminé	
SSP4054058	Droguerie avec DLI	Indéterminé	
SSP4054057	Atelier de construction mécaniques et	Indéterminé	
SSP4054056	Atelier d'entretien de véhicules avec	Indéterminé	
SSP4054055	Garage	Indéterminé	
SSP4054054	Atelier de serrurerie, anc. Atelier de	Indéterminé	
SSP4054053	Laboratoire de développement photos	Indéterminé	
SSP4053710	Corroierie	Indéterminé	
SSP4053709	"Garage Central"	Indéterminé	
SSP4053705	Travail des métaux avec application de	En arrêt	
SSP4053665	Garage avec carrosserie et dépôt de	Indéterminé	
SSP4053663	Station-service TOTAL	Indéterminé	
SSP4053662	Garage avec station-service	En arrêt	
SSP4053661	Desserte de carburant dans un site EDF-	En arrêt	
SSP4053660	"Le Relais de la Gère" Station-service	Indéterminé	
SSP4053659	Garage	Indéterminé	
SSP4053658	"Garage des Sports" avec desserte et	Indéterminé	
SSP4053655	Horticulture avec dépôt de mazout	Indéterminé	
SSP4053650	Atelier de mécanique automobile	Indéterminé	
SSP4053632	Garage avec station-service	Indéterminé	
SSP4053631	Dépôt de ferrailles	Indéterminé	
SSP4053629	Mécanique et soudure auto, anc.	Indéterminé	
SSP4053626	Garage avec station-service	Indéterminé	
SSP4053624	Fabrication d'objets en matières	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4053622	Garage avec station-service	Indéterminé	
SSP4053330	Débit de carburants	Indéterminé	
SSP4053326	Débit de fuel	Indéterminé	
SSP4053325	Desserte de carburants	Indéterminé	
SSP4053324	Manufacture de vêtements avec DLI	Indéterminé	
SSP4053323	Dégraissage de tissus et vêtements	En arrêt	
SSP4053269	"Usine de Vienne Estressin", DLI dans	Indéterminé	
SSP4053245	Réparation de pneumatiques et	Indéterminé	
SSP4052151	Station essence	Indéterminé	
SSP4051911	Atelier de construction et Fonderie	En arrêt	
SSP4051909	Atelier de constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP4051767	Garage, carrosserie, peinture	Indéterminé	
SSP4051275	Epaillage chimique des laines et chiffons	Indéterminé	
SSP4051251	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4051250	Atelier de construction mécanique	Indéterminé	
SSP4051249	Atelier de construction mécanique	Indéterminé	
SSP4051248	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4051247	Tannerie	Indéterminé	
SSP4051246	Epaillage chimique des laines et chiffons	Indéterminé	
SSP4051245	Station service, entretien de véhicules	Indéterminé	
SSP4051243	Atelier de nettoyage à sec	Indéterminé	
SSP4051241	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4051239	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP4051237	Station service	Indéterminé	
SSP4051236	Dégraissage	Indéterminé	
SSP4051235	Fonderie de 2ème fusion	Indéterminé	
SSP4051234	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP4051233	Atelier de fabrication de bandages de	Indéterminé	
SSP4051232	Epaillage chimique des laines et chiffons	Indéterminé	
SSP4051231	Fonderie de fonte	Indéterminé	
SSP4051229	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4051228	Miroiterie	Indéterminé	
SSP4051227	Dépôt de matières bitumeuses fluides	En arrêt	
SSP4051225	Atelier de plomberie zinguerie	Indéterminé	
SSP4051223	Dépôt de métaux, ferrailles	Indéterminé	
SSP4051221	Desserte de carburant	Indéterminé	
SSP4051219	Fabrique d'allumettes chimiques	Indéterminé	
SSP4051217	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4051215	Fabrique de savons	Indéterminé	
SSP4051203	Pressing	Indéterminé	
SSP4050963	Carrosserie, garage, anc. Serrurerie,	Indéterminé	
SSP4050961	Travail des métaux, anc. Fonderie et	Indéterminé	
SSP4050595	Fonderie et travail des métaux	En arrêt	
SSP4050429	DLI dans une teinturerie	Indéterminé	
SSP4050428	Atelier de teinture, DLI	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4050427	Fabrication de mèches de sûreté pour	Indéterminé	
SSP4050424	Atelier d'application de peinture, anc.	Indéterminé	
SSP4050423	"Carrosserie de la Pyramide" (carrosserie	Indéterminé	
SSP4050422	Fonderie d'aluminium et de bronze,	En arrêt	
SSP4050421	fabrication de chapeau, teinture,	En arrêt	
SSP4050420	Manufacture des feutres pour chapeaux	En arrêt	
SSP4050419	Garage et station service, anc. Stockage	En arrêt	
SSP4050418	Atelier d'ébennisterie, application de	En arrêt	
SSP4050417	DLI dans un site de stockage de boissons	Indéterminé	
SSP4050416	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4050415	Tôlerie, application de peinture, garage	Indéterminé	
SSP4050413	Vente et réparation de cycles, anc.	Indéterminé	
SSP4050412	Garage, anc. Dépôt et réparation de	Indéterminé	
SSP4050410	Fabrication d'objets en matière	En arrêt	
SSP4050409	Fabrication d'objets en matières	En arrêt	
SSP4050408	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4050406	Teinturerie et pressing	Indéterminé	
SSP4050264	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP4049363	Fabrique de boulons	Indéterminé	
SSP4049355	Fabrique de sulfate de fer et de sulfate	Indéterminé	
SSP4049340	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4049337	Impression sur draps	Indéterminé	
SSP4049335	Atelier de constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP4049334	Epicerie en gros avec desserte d'essence	Indéterminé	
SSP4049332	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4049318	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4049316	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP4049310	Imprimerie sur draps	Indéterminé	
SSP4049307	Fabrique de produits chimiques (sulfate	Indéterminé	
SSP4049305	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4049299	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4049298	Atelier de constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP4049294	Garage automobile, carrosserie, peinture	Indéterminé	
SSP4049290	Vitrerie miroterie	Indéterminé	
SSP4049287	Teinturerie et dégraissage	Indéterminé	
SSP4049286	Garage avec station service "Bon	Indéterminé	
SSP4049285	Garage avec réparation électrique et	Indéterminé	
SSP4049283	Carrière avec dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP4049281	Station service	Indéterminé	
SSP4049276	Atelier de réparation de motocyclettes	Indéterminé	
SSP4049274	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP4049273	Desserte d'hydrocarbures et garage	Indéterminé	
SSP4049272	Atelier de carrosserie tôlerie	Indéterminé	
SSP4049266	Station service	Indéterminé	
SSP4049262	Epaillage chimique des laines et chiffons	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4049243	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4049239	Carrosserie, anc. Travail des métaux,	Indéterminé	
SSP4048792	Usine de tissage et teinturerie	En arrêt	
SSP4048573	Usine de tissage et teinturerie	En arrêt	
SSP4048360	Usine de tissage et teinturerie	En arrêt	
SSP4048359	Fabrication de jouets ménagers en	Indéterminé	
SSP4048358	Emploi de liquides halogénés, anc.	Indéterminé	
SSP4048357	Usine de blanchissement de déchet de	Indéterminé	
SSP4048356	Travail des matières plastiques, anc.	Indéterminé	
SSP4048355	Vulcanisation, fabrication d'article en	En arrêt	
SSP534931	VIENNE CONDRIEU Agglomération	En arrêt	
SSP528140	PROPLAN ADHESIFS	En arrêt	
SSP526459	KODAK	En arrêt	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'... INONDATION ?

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER un diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ votre kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer :** sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ une zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ,** si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation

NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZENTHESIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE...

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses

SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer

ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture :** elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement**
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

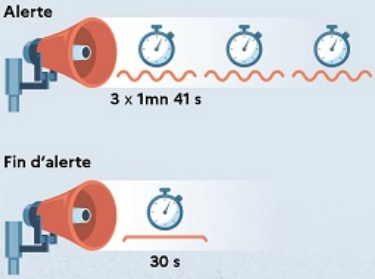

En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS,** arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE,** gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS,** ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide

Jusqu'a la fin de l'alerte

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Leveque - CITIZEN PRESS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant,** elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode dans les pharmacies partenaires** sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels

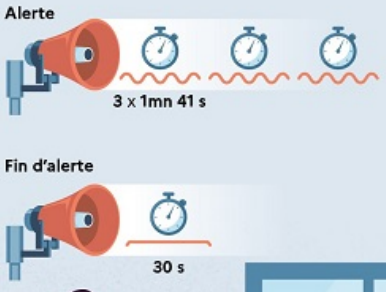

En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE,** gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS,** ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **S'IL PLEUT,** laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **PRENEZ DE L'IODE,** uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet

Pendant toute la durée de l'alerte

RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles
pour les secours

RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile
que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS